



Régine POVEDA
Député de Lot-et-Garonne
Maire de Meilhan-sur-Garonne

Marmande, le 16 mars 2015

Monsieur le Ministre,

Par le présent courrier, je me permets d'attirer votre attention sur le projet de réorganisation du réseau territoriale de la Direction générale des finances publiques (DGFIP) en Lot-et-Garonne.

En effet, de vives inquiétudes ont été exprimées par plusieurs représentants syndicaux des personnels des finances publiques de notre département concernant les dangers qui pèsent sur leur mission de service public notamment, eu égard à l'évolution des directions départementales des finances publiques depuis leur création à la suite de la fusion des services du trésor et de ceux des impôts.

Régulièrement, ils assistent à des suppressions de postes, au gel du point d'indice et à la réduction des moyens de fonctionnement avec les conséquences considérables que cela implique pour les usagers, comme pour les personnels.

Par ailleurs, ils constatent que le nombre d'agents publics, notamment de catégorie C, aurait significativement diminué. D'autre part, à situation équivalente dans le privé, le traitement des agents en fin de carrière n'atteint pas la moyenne nationale en comparaison.

La prévision pour 2015 avec 2 000 suppressions d'emplois auxquels s'ajoutent les 3 000 vacances de postes imposent des conditions de travail toujours plus dégradées et des choix de fonctionnement qui impactent nos concitoyens, telle la réduction envisagée des horaires d'ouverture au public.

Fermer l'accueil au public un ou plusieurs jours aura pour conséquence de reporter la charge de travail sur les jours restants ouverts ou vers d'autres canaux tels que les plates-formes téléphoniques nettement plus impersonnelles et tout aussi difficiles d'accès, tout en dégradant le service rendu.

Dans le même temps, la charge de travail ainsi que sa complexité se sont accrues dans tous les services chargés de la gestion des finances publiques. De surcroît, d'autres mesures sont également dommageables, à l'instar des regroupements des Services des impôts des entreprises (SIE) ou encore des services des impôts aux particuliers (SIP).

Dès lors, les moyens d'assurer un maillage territorial ne sont plus assurés, particulièrement sur un département rural comme le Lot-et-Garonne, ce qui accroît davantage les inégalités et les disparités entre les territoires. Ce constat, de même que celui d'un accroissement de la fraude fiscale en France, nécessite pourtant un renforcement des missions du ministère de l'économie et des finances et de sa DGFIP et, par conséquent, un apport adéquat en termes de ressources humaines.

Les agents des finances publiques incarnent le symbole d'une présence républicaine, particulièrement dans nos campagnes. Aussi, attentive aux inquiétudes légitimes de ces acteurs essentiels, qui assurent une mission de service public d'importance et garantissent une sécurité juridique sur les actes délivrés dont ils assument la charge, je vous prie donc de bien vouloir réexaminer avec bienveillance cette mise à mal aux conséquences lourdes.

Je reste naturellement à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de ma parfaite considération.



Régine POVEDA

Monsieur Michel SAPIN
Ministre des Finances et des Comptes publics
Cabinet
139, rue de Bercy
75572 Paris Cedex 12